



Le Traité FNI enterré, les nouveaux euromissiles arrivent.

L'Europe complice.

Par [Manlio Dinucci](#)

Mondialisation.ca, 03 août 2019

ilmanifesto.it

Région : [États-Unis](#)
Thème: [Militarisation](#)

Le secrétaire d'état Mike Pompeo a annoncé le 2 août 2019, après six mois de suspension, le retrait définitif des États-Unis du Traité sur les Forces nucléaires intermédiaires (INF ou FNI), accusant la Russie de l'avoir "délibérément violé, mettant en danger les intérêts suprêmes USA". À cette nouvelle n'a été donné en Italie que très peu d'écho politique et médiatique (l'Ansa -agence de presse nationale italienne- ne lui a consacré que quelques lignes). Et pourtant nous sommes devant une décision qui a de dramatiques implications pour l'Italie, exposée comme d'autres pays européens à se tenir en premières lignes dans une nouvelle confrontation nucléaire USA-Russie non moins dangereuse que celle de la guerre froide.

Le Traité FNI, signé en 1987 par les présidents Gorbatchev et Reagan, élimina tous les missiles nucléaires à courte portée et à portée intermédiaire (entre 500 et 5 500 Km) avec base au sol, avant tout les missiles balistiques Pershing 2, déployés par les États-Unis en Grande-Bretagne, Italie, Allemagne de l'Ouest, Belgique et Pays-Bas, et en même temps les missiles balistiques SS-20 (appellation occidentale) basés par l'Union Soviétique sur son propre territoire.

En 2014 l'administration Obama accusait la Russie, sans apporter aucune preuve, d'avoir expérimenté un missile de croisière (sigle 9M729) de la catégorie interdite par le Traité et, en 2015, annonçait que "face à la violation du Traité FNI par la Russie, les États-Unis sont en train de considérer le déploiement en Europe de missiles avec base au sol". Le plan a été confirmé par l'administration Trump : en 2018 le Congrès a autorisé le financement d'"un programme de recherche et développement d'un missile de croisière lancé du sol par plateforme mobile sur route".

De son côté, Moscou niait que son missile de croisière violât le Traité et, à son tour, accusait Washington d'avoir installé en Pologne et Roumanie des rampes de lancement de missiles intercepteurs (ceux du "bouclier"), qui peuvent être utilisées pour lancer des missiles de croisière à tête nucléaire. Dans ce cadre il convient de garder à l'esprit le facteur géographique : tandis qu'un missile nucléaire USA à portée intermédiaire, basé en Europe, peut frapper Moscou, un missile analogue basé par la Russie sur son propre territoire peut frapper les capitales européennes, mais pas Washington. Si l'on inverse le scénario, c'est comme si la Russie déployait des missiles nucléaires à portée intermédiaire au Mexique.

"Les États-Unis -souligne Mike Pompeo dans sa déclaration- apprécient grandement la

constante coopération et détermination des alliés OTAN dans leur réponse à la violation russe du Traité”. Appréciation méritée : les alliés, Italie comprise, ont déclaré la Russie coupable d’avoir violé le Traité en acceptant les yeux fermés l’accusation faite par les USA sans aucune preuve réelle.

L’effacement du Traité FNI, suspendu aussi par la Russie le 3 juillet, s’insère dans une nouvelle course aux armements désormais basée non tant sur la quantité mais sur la qualité des armes nucléaires et de leurs vecteurs, et sur leur localisation. Des sources militaires informent que les États-Unis sont en train de mettre au point de nouveaux missiles nucléaires à portée intermédiaire avec base au sol, aussi bien de croisière que balistiques (ceux-ci capables de frapper leurs objectifs à 6-8 minutes du lancement). La Russie a prévenu que, s’ils sont basés en Europe, elle pointera ses missiles nucléaires sur les territoires où les missiles USA seront installés.

L’enterrement du Traité FNI a un objectif stratégique ultérieur. C’est ce qu’a révélé Pompeo lui-même, en accusant la Chine de déployer (sur son propre territoire) des missiles nucléaires à portée intermédiaire avec base au sol avec lesquels “elle menace les États-Unis et leurs alliés en Asie”. Le secrétaire d’état Pompeo prévient ensuite : “Il n’y a pas de raison que les États-Unis continuent à concéder cet avantage militaire crucial à des puissances comme la Chine”. Les USA donc se préparent à déployer de nouveaux missiles nucléaires à portée intermédiaire non seulement contre la Russie mais aussi contre la Chine. Toutes les deux en mesure de répondre en déployant de nouvelles armes nucléaires.

Significative la position de la Commission Européenne, qui a déclaré hier : “Nous encourageons à préserver les résultats du Traité FNI, nous devons être attentifs à ne pas prendre la voie d’une nouvelle course aux armements qui réduirait les résultats significatifs atteints après la fin de la Guerre froide”. Il faut un sacré toupet pour déclarer cela, après que cette même Union européenne a contribué à l’enterrement du Traité FNI : à l’Assemblée Générale de l’ONU (21 décembre 2018), l’Union européenne compacte a rejeté la résolution par laquelle la Russie proposait de préserver le Traité en établissant des mécanismes de vérification et des négociations. L’Union européenne a donné ainsi de fait le feu vert à l’installation de nouveaux missiles nucléaires USA en Europe, Italie comprise.

Manlio Dinucci

Article original en italien :



[Affossato il Trattato Inf, in arrivo nuovi euromissili](#)

Édition de samedi 3 août 2019 de [il manifesto](#)
Traduit de l’italien par Marie-Ange Patrizio

La source originale de cet article est [ilmanifesto.it](#)
Copyright © [Manlio Dinucci](#), [ilmanifesto.it](#), 2019

Articles Par : [Manlio Dinucci](#)

A propos :

Manlio Dinucci est géographe et journaliste. Il a une chronique hebdomadaire "L'art de la guerre" au quotidien italien il manifesto. Parmi ses derniers livres: Geocommunity (en trois tomes) Ed. Zanichelli 2013; Geolaboratorio, Ed. Zanichelli 2014; Se dici guerra..., Ed. Kappa Vu 2014.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca